

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

PLANT ADVANCED TECHNOLOGIES

Société anonyme au capital de 1 092 715 €

19 avenue de la Forêt de Haye
54500 VANDOEUVRE LES NANCY
RCS NANCY 483 047 86

A l'assemblée générale de la société Plant Advanced Technologies

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Plant Advanced Technologies relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Frais de recherche et développement :

La note « Modes et Méthodes d'Évaluation » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de la valeur actuelle et nous nous sommes assurés que la note « Immobilisations incorporelles et corporelles » de l'annexe fournit une information appropriée.

Titres de participation :

Les titres de participation dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 5 243 683 euros sont évalués à leur coût de revient et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites en note « Modes et Méthodes d'Évaluation » de l'annexe aux comptes annuels. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nancy, le 7 juin 2024

BATT AUDIT
Stéphane RONDEAU



Commissaire aux Comptes

— L —

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	729 700	220 210	949 910	522 210
	Production vendue (Services et Travaux)	706 564	25 041	731 605	1 026 768
	Montant net du chiffre d'affaires	1 436 264	245 251	1 681 515	1 548 978
	Production stockée			218 151	212 454
	Production immobilisée			446 702	494 392
	Subventions d'exploitation			82 333	98 667
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			24 660	10 490
	Autres produits			442	3 899
	Total des produits d'exploitation (1)				2 453 803
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			186 911	227 426
	Variation de stock			6 540	220
	Autres achats et charges externes			666 501	831 039
	Impôts, taxes et versements assimilés			44 810	52 685
	Salaires et traitements			1 204 985	1 433 510
	Charges sociales du personnel			431 342	503 800
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			500 636	478 334
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			12 903	47 675
- sur actif circulant			145 297	230 797	
Dotations aux provisions					
Autres charges			32 114	17 345	
Total des charges d'exploitation (2)				3 232 040	3 822 832
RESULTAT D'EXPLOITATION				(778 237)	(1 453 952)

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(778 237)	(1 453 952)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	62 834 16 090 	31 196 16
Total des produits financiers		78 924	31 212
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	 112 725 75 	 12 770 84 993 7
Total des charges financières		112 800	97 769
RESULTAT FINANCIER		(33 876)	(66 557)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(812 113)	(1 520 509)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	 298 719 4 916 	 293 741 4 916
Total des produits exceptionnels		303 635	298 657
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	 45 257 	 26 072 149
Total des charges exceptionnelles		45 257	26 222
RESULTAT EXCEPTIONNEL		258 378	272 435
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(632 904)	(845 533)
TOTAL DES PRODUITS		2 836 362	2 698 749
TOTAL DES CHARGES		2 757 193	3 101 290
RESULTAT DE L'EXERCICE		79 169	(402 541)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		62 834	31 196
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		8 205	3 159

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	2 097 182	1 471 436	625 746	457 553
	Concessions brevets droits similaires	245 155	221 095	24 060	44 792
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	3 353 411	438 199	2 915 213	2 437 111
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	105 850		105 850	105 850
	Constructions	1 876 525	921 221	955 303	1 040 993
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 126 413	2 004 473	121 940	208 912
	Autres immobilisations corporelles	1 155 877	861 758	294 119	384 941
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	5 243 683		5 243 683	5 241 683
Créances rattachées à des participations	1 542 757		1 542 757	1 126 307	
Autres titres immobilisés	54 131	2 000	52 131	80 207	
Prêts	62 834		62 834	31 196	
Autres immobilisations financières	76 472		76 472	82 303	
	TOTAL (II)	17 940 290	5 920 182	12 020 109	11 241 848
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				6 540
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	2 217 956	993 393	1 224 563	1 055 909
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	682 011	8 063	673 948	1 427 766
	Autres créances	978 576	84 755	893 821	1 289 278
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES				4 676	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	100 484		100 484	152 087
	TOTAL (III)	3 979 027	1 086 211	2 892 816	3 936 256
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		21 919 318	7 006 393	14 912 925	15 178 104

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 652 064

1 209 806

(3) dont créances à plus d'un an

58 285

76 316

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 092 715	1 092 715
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	11 562 298	11 562 298
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	61 510	61 510
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	296 017	296 017
	Report à nouveau	(4 967 469)	(4 564 928)
	Résultat de l'exercice	79 169	(402 541)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	6 333	11 249	
Total des capitaux propres		8 130 573	8 056 321
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	320 460	210 880
Total des autres fonds propres		320 460	210 880
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 646 196	3 989 359
	Emprunts et dettes financières divers (3)	710 313	1 053 841
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	918 740	782 045
	Dettes fiscales et sociales	818 800	725 040
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	132 509	83 620	
Produits constatés d'avance (1)	235 333	277 000	
Total des dettes		6 461 891	6 910 904
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		14 912 925	15 178 104
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		79 168,91	(402 541,40)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		3 822 000	3 323 870
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		450 755	176 831
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

I) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société fait face, depuis courant 2023, à des difficultés de trésorerie. PAT a ainsi lancé un plan de réduction de charges avec, notamment, le départ d'une quinzaine d'employés (10 licenciements économiques et 5 départs volontaires)

II) PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés selon les dispositions du Code de Commerce (articles L.123-12 à L.123-28), du règlement ANC 2014-03 et les règlements modificatifs ultérieurs relatifs au Plan Comptable Général.

Le bilan de l'exercice présente un total de 14 912 925 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 2 836 362 euros et un total charges de 2 757 193 euros, dégageant ainsi un résultat de 79 169 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Règles et Méthodes Comptables

III) MODES ET METHODES D'EVALUATION

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Pour les immobilisations incorporelles produites en interne, les coûts de développement sont inscrits à l'actif dès qu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale ou de viabilité économique. Conformément au règlement CRC n°2004-15, seules les dépenses engagées pendant la phase de développement sont activées ; les dépenses engagées au titre de la phase de recherche sont comptabilisées en charges.

Les coûts de développement de Plant Advanced Technologies comprennent essentiellement les jours hommes internes des ingénieurs sur les projets de développement.

Le fait générateur du transfert des immobilisations incorporelles en cours en immobilisations incorporelles amortissables correspond :

- à la date de commercialisation des projets, pour les frais de développement de produits commercialisables.
- à la date de mise en production des plateformes utilisées en interne pour le développement des produits commercialisables.

Les immobilisations corporelles en cours sont relatives à la poursuite des investissements relatifs aux travaux sur les serres et leurs dépendances. Les coûts correspondent essentiellement à du matériel (destiné au gros oeuvre ou aux agencements) et également à des coûts de main d'oeuvre interne nécessaires à l'assemblage des divers éléments.

Le fait générateur du transfert des immobilisations corporelles en cours en immobilisations corporelles amortissables est la mise en service des installations concernées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Frais de recherche et développement	3 à 5 ans
- Concessions, Brevets, Licences	5 ans
- Logiciels	5 ans
- Constructions	5 à 25 ans
- Installations, Matériels, Outillage	3 à 10 ans
- Agencements	5 à 15 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 ans
- Mobilier	7 à 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît, et conformément au règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, la société effectue à la clôture des comptes un test de dépréciation sur le ou les actifs concernés. Une comparaison est alors effectuée entre valeur vénale et valeur d'usage et une dépréciation est constatée si la première est inférieure à la seconde ; elle est égale à la différence entre ces deux montants.

Au cours de cet exercice, l'activité de la société a permis de comptabiliser une production immobilisée pour 446.702 euros :

- 0 euros de production immobilisée corporelle relative aux travaux des serres.
- 446.702 euros de production immobilisée incorporelle concernant la recherche et le développement.

Les immobilisations incorporelles en cours au 31 décembre 2023 s'élèvent à 3.353.412 euros. Les immobilisations corporelles en cours sont soldées au 31 décembre 2023.

Du fait d'un rendement estimé trop faible par rapport aux prévisions initiales, une partie des frais de développement en cours au 31 décembre 2023 a été dépréciée à hauteur de 438.199 euros (contre 425.296 euros au 31 décembre 2022)

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées :

- de titres de participations à hauteur de 5.243.683 euros.
- de créances sur ces participations pour 1.605.592 euros (intérêts courus inclus).
- de dépôts et cautionnement versés pour un montant de 54.674 euros.
- d'un contrat de liquidité pour l'achat par Plant Advanced Technologies de ses propres actions pour un montant total de 70.929 euros (compte-titres et compte-espèces lié)

Les titres de participations sont inscrits à leur coût historique d'acquisition par la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité, appréciée par la direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité, les capitaux propres.

Les titres acquis par le biais du contrat de liquidité sont inscrits au bilan pour leur coût historique. Les variations des actions propres au cours de l'exercice sont les suivantes :

- A l'ouverture : 5.805 actions pour une valeur de 93.296 euros
- Achat de 15.227 actions pour un total de 162.994 euros
- Vente de 15.145 actions pour un total de 161.902 euros

Règles et Méthodes Comptables

- Le montant de ces ventes inclut une moins-value de cession de (-45.257) euros
- Soit une solde à la clôture de 5.887 actions d'une valeur totale de 49.131 euros

Toutefois, si, à la date de clôture, le cours de bourse est inférieur à la valeur d'entrée, une dépréciation est constatée.

A ce titre, une dépréciation a été comptabilisée au 31 décembre 2023 à hauteur de 0 euros (contre 16.090 euros au 31 décembre 2022)

Stocks de consommables

Les stocks de consommables sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des frais accessoires sur achats.

Stocks de produits intermédiaires

Les stocks de produits intermédiaires sont valorisés au coût de production, comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production, hors charges d'intérêts et contribution économique territoriale.

Une provision pour dépréciation des stocks est dotée lorsque la valeur brute du stock est supérieure à la valeur de vente.

A ce titre, les stocks ont fait l'objet d'une dépréciation de 993.393 euros au 31 décembre 2023 (contre 943.897 € au 31 décembre 2022)

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur coût historique. Toutefois, si, à la date de clôture, leur valeur de marché est inférieure à la valeur d'entrée, une dépréciation est constatée.

Chiffre d'affaires - Etudes réalisées

Le chiffre d'affaires relatif à ces contrats est comptabilisé en produits à la condition que les rapports finaux d'étude aient été remis aux clients avant la date d'arrêt des comptes. A défaut, les montants facturés sont retraités en produits constatés d'avance.

Règles et Méthodes Comptables

Par ailleurs, du fait de la particularité de ces études, aucun degré d'avancement ne peut être établi avec certitude. De ce fait, lorsque les rapports finaux d'étude ne sont pas remis aux clients à la date de clôture, les travaux-en-cours relatifs à ces études, ne pouvant être chiffrés de manière précise, ne sont pas comptabilisés.

A ce titre, au 31 décembre 2023, 27.000 euros de facturations d'études ont été neutralisées par le biais de produits constatés d'avance.

Ainsi, le chiffre d'affaires définitif relatif à ces prestations s'élève à 577.806 euros

Chiffre d'affaires - Ventes de molécules

L'activité de Plant Advanced Technologies présente une forte saisonnalité du fait d'une phase de culture couvrant le premier semestre de l'exercice, suivie d'une phase de récolte sur le second semestre.

Le chiffre d'affaires molécules est reconnu lors du transfert de propriété des molécules au client final (livraison physique).

Au cours de l'exercice, les ventes de molécules se sont élevées à 949.910 euros.

Chiffre d'affaires - Exclusivité

Le chiffre d'affaires portant sur les clauses d'exclusivité est reconnu prorata temporis selon la durée de l'exclusivité.

Au cours de l'exercice, les produits des clauses d'exclusivité se sont élevés à 41.667 euros.

Chiffre d'affaires - Autres

Les autres montants comptabilisés en chiffre d'affaires (112.132 euros) concernent principalement les refacturations aux filiales (105.382 euros) :

- Refacturations au titre des prestations administratives pour 54.000 euros.
- Refacturations au titre des conventions de présidence pour 36.000 euros.
- Refacturations au titre de la quote-part de l'assurance souscrite par PAT pour l'ensemble du Groupe pour un montant de 12.982 euros.
- Refacturations au titre de la mise à disposition de locaux pour 2.400 euros.

Subventions de Recherche et Développement

Les subventions de programme de recherche et développement sont comptabilisées de la manière suivante :

Règles et Méthodes Comptables

- Lorsqu'elles financent des programmes inscrits intégralement en immobilisations dès l'octroi de la subvention, elles sont comptabilisées en capitaux propres au rythme des droits à subvention acquis. Elles sont ensuite virées au résultat au rythme des amortissements pratiqués sur les immobilisations subventionnées.

- Lorsqu'elles financent des programmes inscrits intégralement en charges lors de l'octroi de la subvention, elles sont comptabilisées en résultat exceptionnel au rythme des droits à subvention acquis.

- Lorsqu'elles financent des programmes portant à la fois sur des dépenses immobilisables (frais de développement) et sur des dépenses inscrites en charges (frais de recherche non immobilisables), elles sont comptabilisées en résultat exceptionnel au rythme des droits à subvention acquis. Il n'est en effet pas possible techniquement de ventiler de manière fiable (lors de l'octroi comme lors de la réalisation des dépenses) la part de subvention finançant d'une part des immobilisations et d'autre part des charges.

Au cours de cet exercice, les subventions suivantes ont été comptabilisées :

- Pour la subvention "N'GINS" : la somme de 39.256 € a été portée en produit exceptionnel au rythme des dépenses engagées. Le taux de prise en charges s'élève à 30% et le cumul du droit à subvention acquis depuis l'origine s'élève à 54.865 €

- Pour la subvention "HERBISCAN" : la somme de 20.954 € a été portée en produit exceptionnel au rythme des dépenses engagées. Le taux de prise en charges s'élève à 30% et le cumul du droit à subvention acquis depuis l'origine s'élève à 384.134 €

- Pour la subvention "INNCOCELLS" : la somme de 162.105 € a été portée en produit exceptionnel au rythme des dépenses engagées. Le taux de prise en charges s'élève à 100% et le cumul du droit à subvention acquis depuis l'origine s'élève à 486.863 €

- Pour la subvention "BRYOFLAM" : la somme de 76.405 € a été portée en produit exceptionnel au rythme des dépenses engagées. Le taux de prise en charges s'élève à 51% et le cumul du droit à subvention acquis depuis l'origine s'élève à 76.405 €

Crédit Impôt Recherche - Crédit Impôt Innovation

L'activité de la société au cours de l'exercice en matière de recherche, de développement, et d'innovation a permis de comptabiliser un crédit d'impôt de 632.904 euros (incluant la quote-part relative à PAT ZERBAZ, filiale à l'IR, pour un montant de 218.578 euros)

Impôt sur les sociétés

Au 31 décembre 2023, la société disposait de déficits fiscaux reportables pour un montant de 17.138.135 euros.

Règles et Méthodes Comptables

Engagements fournisseurs

La société Plant Advanced Technologies a été créée à l'issue d'une période d'incubation au sein de l'association INCUBATEUR LORRAIN à Nancy. Cette association a engagé des frais et charges pour le compte de la société Plant Advanced Technologies dont la refacturation est conditionnée à un résultat courant avant impôts positif (dans la limite de 50% de ce résultat, plafonné à 20% de la dette globale par exercice).

Ainsi, les frais et charges avancés pour un montant global de 55.200 euros TTC n'ont fait l'objet d'aucune comptabilisation du fait des conditions de réalisations définies entre les parties.

Engagements de retraite

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnité de fin de carrière (IFC) s'élève à 41.144 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2023
- Taux d'actualisation : 3,15 %
- Méthode de calcul : ANC 2021
- Convention collective : Pharmacie, parapharmacie, produits vétérinaires
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié
- Table de mortalité : INSEE 2014-2016

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle)
 - 64 ans pour la catégorie : Cadres
 - 64 ans pour la catégorie : Non cadres
- Progression des salaires
 - 4% Constant pour la catégorie : Cadres
 - 4% Constant pour la catégorie : Non cadres
- Taux de rotation
 - 10% dégressif pour la catégorie : Cadres
 - 10% dégressif pour la catégorie : Non cadres
- Taux de charges sociales patronales
 - 41% pour la catégorie : Cadres
 - 29% pour la catégorie : Non cadres

Médailles du Travail

Il n'existe à ce jour aucun usage en vigueur au sein de l'entreprise : aucune provision n'a été comptabilisée.

Règles et Méthodes Comptables

Bons de souscription d'actions remboursables (BSAR)

Le Conseil d'Administration du 6 Mai 2014, avec délégation de pouvoir de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 Avril 2014, a pris acte de la souscription de :

- 615.095 BSAR avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant de souscription unitaire de 0,18 € (soit 110.717,10 € au total).

A ce jour, 330 de ces BSAR ont été exercés.

- 307.740 BSAR avec suppression du droit préférentiel de souscription pour un montant de souscription unitaire de 0,20 € (soit 61.548,00 € au total).

A ce jour, aucun de ces BSAR n'a été exercé.

Dix BSAR donnent le droit de souscrire à une action Plant Advanced Technologies de 1,00 € de nominal, au prix unitaire de 30,00 € par action.

Au terme de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Juin 2020, la période d'exercice des BSAR, initialement fixée au 12 mai 2021, a été prolongée jusqu'au 30 juin 2024 .

Attributions d'actions gratuites au profit des salariés

Les différentes délibérations des conseils d'administration ont conduit à l'attribution d'action gratuites dont voici les principales caractéristiques :

- Nombre total d'actions pouvant être émises ou achetées : 10% maximum du capital de la société soit 109.271 actions.

- Condition d'acquisition des actions : Obligation pour les bénéficiaires d'être salariés de la société (ou l'une de ses filiales) pendant une durée de 2 ans, sans interruption, à compter de la date de décision d'attribution.

- Nombre d'actions attribuées pendant cet exercice et l'exercice précédent : 7.050

- Nombre d'actions attribuées cumulées : 41.128

IV) EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Néant

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	1 720 399		376 783			2 097 182
Autres	3 107 562		867 788	376 783		3 598 567
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 827 961		1 244 572	376 783		5 695 749
CORPORELLES						
Terrains	105 850					105 850
Constructions sur sol propre	1 391 324					1 391 324
sur sol d'autrui	13 003					13 003
instal. agencet aménagement	472 198					472 198
Instal technique, matériel outillage industriels	2 119 638		6 775			2 126 413
Instal., agencement, aménagement divers	991 039					991 039
Matériel de transport	32 365					32 365
Matériel de bureau, mobilier	131 420		1 053			132 473
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 256 836		7 828			5 264 664
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	6 367 990		982 013		563 563	6 786 440
Autres titres immobilisés	98 296		162 994		207 160	54 131
Prêts et autres immobilisations financières	113 499		31 639		5 831	139 307
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 579 785		1 176 646		776 553	6 979 878
TOTAL	16 664 581		2 429 046	376 783	776 553	17 940 290

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	1 262 846	208 591		1 471 436
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	200 363	20 732		221 095
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 463 208	229 323		1 692 531
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	674 171	58 716		732 887
sur sol d'autrui	13 003			13 003
instal. agencement aménagement	148 357	26 974		175 331
Instal technique, matériel outillage industriels	1 910 725	93 748		2 004 473
Autres Instal., agencement, aménagement divers	637 141	79 628		716 769
Matériel de transport	32 365			32 365
Matériel de bureau, mobilier	100 376	12 247		112 624
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 516 139	271 313		3 787 451
TOTAL	4 979 347	500 636		5 479 983

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels					4 916		(4 916)
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES					4 916		(4 916)
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL					4 916		(4 916)
TOTAL GENERAL NON VENTILE					4 916		(4 916)

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	11 249		4 916	6 333
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES		11 249		4 916	6 333
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	425 296	12 903		438 199
	Sur stocks et en-cours	18 090		16 090	2 000
	Sur comptes clients	943 897	57 542	8 045	993 393
	Autres	8 063	3 000	3 000	8 063
			84 755		84 755
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 395 345	158 200	27 135	1 526 410
TOTAL GENERAL		1 406 594	158 200	32 051	1 532 743
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		158 200		11 045 16 090 4 916	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	1 542 757	1 542 757	
	Prêts	62 834	62 834	
	Autres immobilisations financières	76 472	46 472	30 000
	Clients douteux ou litigieux	15 300		15 300
	Autres créances clients	666 711	666 711	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	805	805	
	Impôts sur les bénéfices	632 904	632 904	
	Taxes sur la valeur ajoutée	112 603	112 603	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	223 970	223 970	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	8 295	8 295	
	Charges constatées d'avances	100 484	57 498	42 985
	TOTAL DES CREANCES	3 443 135	3 354 850	88 285
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine	450 755	450 755		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	3 195 440	1 119 716	1 913 656	162 069
	Emprunts et dettes financières divers	706 026	308 526	397 500	
	Fournisseurs et comptes rattachés	918 740	918 740		
	Personnel et comptes rattachés	180 508	180 508		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	328 360	328 360		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	134 057	134 057		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	175 875	175 875		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	4 287	4 287		
	Autres dettes	132 509	132 509		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	235 333	68 667	166 667		
	TOTAL DES DETTES	6 461 891	3 822 000	2 477 822	162 069
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	375			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	766 858			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	4 287			

Charges à payer

31/12/2023

Total des Charges à payer		407 164
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		15 604
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	2 406	
INTERETS COURUS A PAYER	13 197	
Emprunts et dettes financières divers		8 205
INTERETS COURUS DETTES PART.	8 205	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		108 187
FOURN. FACT.NON PARVENUES	108 187	
Dettes fiscales et sociales		182 368
DETTES PROV./CONGES PAYES	92 242	
CHARGES PERSONNEL A PAYER	533	
DROITS INVENTEURS A PAYER	31 160	
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	34 723	
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	12 464	
ETAT CHARGES A PAYER	9 269	
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	1 977	
Autres dettes		92 800
AUTRES CHARGES A PAYER	92 800	



Produits à recevoir

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		929 800
Autres immobilisations financières INTERETS COURUS CREANCES PART .	62 834	62 834
Autres créances clients FACTURES A ETABLIR	641 621	641 621
Autres créances AVOIRS A RECEVOIR ORG.SOCIAUX - PROD.A RECEVOIR SUBVENTION BRYOFLAM SUBVENTION ZERBAZ SUBVENTION HERBISCAN SUBVENTION N'GINS ET AT PRODUITS A RECEVOIR	570 805 76 405 84 755 31 639 9 170 22 000	225 345

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			100 484
Charges externes diverses		26 555	
Charges locatives		12 548	
Abonnements informatiques		61 381	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
		TOTAL	100 484

--



Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			235 333
Etudes R&D		27 000	
Clauses d'exclusivité		208 333	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
	TOTAL		235 333





Capital social

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 092 715,00	1,0000	1 092 715,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	1 092 715,00	1,0000	1 092 715,00



Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2023
VALEUR D'ORIGINE				31 275	28 270	59 545
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs			13 033	3 284	16 317
	Dotation exercice			6 253	5 654	11 907
	TOTAL			19 286	8 938	28 224
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs			17 194	3 610	20 804
	Redevances Exercice			8 488	6 189	14 677
	TOTAL			25 682	9 799	35 481
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			4 667	2 262	6 929
	entre 1 et 5 ans			6 189	14 956	21 145
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			10 856	17 218	28 074
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus			195		195
	entre 1 et 5 ans			118	283	400
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			313	283	595
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				7 864	6 189	14 053

--	--

Engagements financiers

31/12/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Garanties Oseo / BPI / FNGI		895 976
Garanties Etat - PGE		2 234 035
Caution JPF		160 395
Caution Filiale TEMISIS	310 000	
	310 000	3 290 405
Engagements de crédit-bail		
Engagements de crédit-bail (valeur résiduelle incluse)	28 669	
	28 669	
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Indemnité départ en retraite actualisée	41 144	
	41 144	
Autres engagements		
Hypothèques	203 029	
Privilèges de Prêteur de Deniers	487 280	
Nantissements	116 020	
Engagement Incubateur Lorrain	55 200	
	861 528	
Total des engagements financiers (1)	1 241 341	3 290 405
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		160 395
Les filiales	310 000	
Les participations		
Les autres entreprises liées		

Filiales et participations

1	1
---	---

31/12/2023	Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
STRATICELL	505 002	284 686	100,00	50 377	50 377
PAT ZERBAZ	100 000	548 536	99,00	99 000	99 000
COULEURS DE PLANTES	48 830	450 857	65,98	168 306	168 306
TEMISIS	2 610 000	3 858 861	98,47	3 470 000	3 470 000
CELLENGO	1 454 000	989 423	100,00	1 454 000	1 454 000
2. Participations (10 à 50 %)					
PAT ZERBAZ REUNION	10 000	7 118	20,00	2 000	2 000
1. Filiales (Plus de 50 %)					
STRATICELL	(150 321)		695 400	(236 822)	
PAT ZERBAZ	21 760		499 400	11 386	
COULEURS DE PLANTES			482 545	49 017	
TEMISIS	506 957	310 000		(250 558)	
CELLENGO	1 010 040		47 000	68 103	
2. Participations (10 à 50 %)					
PAT ZERBAZ REUNION	4 000			(2 882)	
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Rémunérations des Dirigeants

31/12/2023

<p>Rémunérations des membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des organes d'administration - des organes de direction - des organes de surveillance 	
--	--

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		15	
	Professions intermédiaires		9	
	Employés		2	
	Ouvriers		2	
	TOTAL		27	



Honoraires des Commissaires aux Comptes

	BATT AUDIT							
	31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	28 800	31 160	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	28 800	31 160	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	28 800	31 160	100,00	100,00				

